

A TASQUINHA

Société à responsabilité limitée

Au capital de 1 000 €

**Siège social : 38 B Avenue Gabriel Péri
91260 JUVISY-SUR-ORGE**

RCS EVRY : 841 175 367 – APE : 5610C

=====

Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024

L'an deux mille et cinq, le 30 juin à 15 heures,

Les associés de la société A TASQUINHA, société à responsabilité limitée, dont le capital est de 1 000 €, dont le siège est situé au 38 B Avenue Gabriel Péri, 91260 JUVISY-SUR-ORGE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Evry, se sont réunis audit siège sur la convocation qui leur a été adressée individuellement par lettre remise en mains propres le 16 juin 2025, conformément aux statuts.

L'assemblée est présidée par **Monsieur Lopes Mendes Orlando Jorge, Associé titulaire de 60% du capital.**

Assistait également à la réunion :

- **Madame DE Freitas Lopes Lucinda, Associée titulaire de 40% du capital.**

Le président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président :

- Le double des lettres de convocation ;
- Le rapport de gestion de la gérance sur l'exercice écoulé ;
- Le bilan, le compte de résultat ;
- Le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée ;

Le président indique que ces documents ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 ;
- Approbation de ces comptes et quitus à la gérance de sa gestion ;

- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis il donne lecture du rapport de la gérance et ouvre les débats ;
Un échange de vues intervient portant sur l'activité de l'année écoulée.

Personne ne désirant plus prendre la parole, la Présidente ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

Première résolution :

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du gérant et examiné les comptes de l'exercice, l'assemblée générale déclare les approuver et donne à la gérante quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

La présidence propose l'affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice de l'année 2024 d'un montant de 1295,65 € de la façon suivante :

Report à nouveau crédateur	6.783,01 €
Report à nouveau 2024	1.295,65 €

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à effet d'accomplir toutes formalités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17 heures.

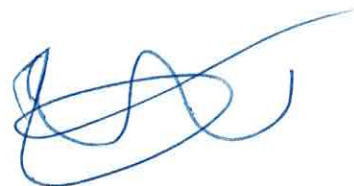
De tous ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérance et les associés.

Les signataires :

Monsieur Lopes Mendes Orlando Jorge



Madame DE Freitas Lopes Lucinda



Désignation de l'entrepriseA TASHQUINA

Néant

Adresse de l'entreprise38 B AVENUE GABRIEL PERI91260 JUVISY-SUR-ORGE

SIRET

8

4

1

1

7

5

3

6

7

0

0

0

1

7

Durée de l'exercice en nombre de mois12

Durée de l'exercice précédent12

				Exercice N clos le	
				31/12/2024	
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012	
	Fonds commercial *				
	Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	22 814	030	8 649
	Immobilisations financières * (1)	040		042	
Total I (5)		044	22 814	048	8 649
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)	068		070	
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072	4 909	074	4 909
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	7 865	086	7 865
	Charges constatées d'avance *	092		094	
Total II		096	12 773	098	12 773
Total général (I + II)		110	35 587	112	8 649
PASSIF				Exercice N NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	1 000
	Écarts de réévaluation			124	
	Réserve légale			126	
	Réserves réglementées *			130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131	
	Report à nouveau			134	6 783
	Résultat de l'exercice			136	1 296
	Subventions d'investissement			137	
	Provisions réglementées			140	
	Total I			142	9 079
Provisions pour risques et charges				Total II	154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	5 045
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	11 058
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)			169	1 503
	Comptes courants d'associés			173	96
	Autres dettes			175	
	Produits constatés d'avance			174	
Total III				176	17 859
Total général (I + II + III)				180	26 938
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2025 : Etat préparatoire.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>A TASHQUINA</u>		Néant ☐						
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	Exercice N clos le 31/12/2024					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	95 331				
	Production vendue	Biens	215		214					
		Services *	217		218					
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222				
	Production immobilisée *				224					
	Subventions d'exploitations reçues				226					
	Autres produits				230	5				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	95 336				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	59 174				
	Variation de stocks (marchandises) *				236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240					
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242	22 372			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243	1 062			
	Rémunérations du personnel *				250	3 415				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	5 737				
	Dotations aux amortissements *				254	2 052				
	dont amortissement du fonds de commerces				255					
	Dotations aux provisions				256					
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262				
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260							
Total des charges d'exploitation (II)					264	93 811				
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	1 525				
Produits financiers (III)		280			294					
Charges financières (V)										
Produits exceptionnels (IV)					290					
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300					
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348								
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	229				
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	1 296				
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	1 296	314				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318						
	Provisions non déductibles *			322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	229					
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249	251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999						
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997				
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987	342				
				JEI (44. sexies A)	989					
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		France Ruralités Revitalisation (art.44 quindécies A)	181					
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements et souscriptions autre mer)	344					
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septidécies)	993					
	Créance due au report en arrière du déficit				346	350				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643					
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647					
Droit divers	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641					
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649					
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352	1 525	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *							356		
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :									360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370	1 525	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD